

Madame, Monsieur,

Vous avez souhaité attirer mon attention à l'occasion de l'examen du projet de loi de finance pour 2020 sur la réaffectation des crédits de paiement alloués au programme d'entretien et de déploiement des radars, et je vous en remercie.

Sachez qu'étant représentant et originaire d'un territoire rural, ce sujet me tient tout particulièrement à cœur. Comme vous le mentionniez dans votre courrier, la voiture est le moyen incontournable de locomotion pour des millions de Français vivant en dehors des villes, et pour qui l'accroissement des restrictions et des tarifs qui y sont liés représentent un vrai problème.

Parcourant moi-même chaque semaine mon département de l'Orne, je constate combien nos routes sont devenues des espaces coercitifs et coûteux pour leurs usagers.

Conscient de ce phénomène, je m'étais déjà opposé à l'établissement des 80 km/h sur l'ensemble des routes du réseau secondaire, étant partisan d'une liberté laissée aux collectivités sur le sujet, les institutions locales étant les plus à même de juger de l'efficacité d'une politique réelle de sécurité routière.

Comme vous le dites au fil de votre document que j'ai parcouru attentivement, il serait plus judicieux pour rendre plus sûres nos routes, d'engager des crédits pour leur entretien plutôt que de financer un réseau onéreux et croissant de radars dont l'efficacité en matière de sécurité routière est à relativiser.

C'est donc tout naturellement que je soutiendrai cette réaffectation lors de l'examen du PLF 2020.

Restant attentif à l'évolution du sujet et à votre disposition pour toute nouvelle interpellation, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mon entier dévouement.

Vincent Segouin